



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Bouilleurs de cru

Question écrite n° 49714

Texte de la question

M. Jean-Louis Masson demande à M. le ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation de bien vouloir lui préciser dans quelles conditions doivent être éliminés les résidus émanant des bouilleurs de cru et si ces résidus doivent-ils faire l'objet d'un traitement spécial.

Données clés

Auteur : [M. Masson Jean-Louis](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49714

Rubrique : Boissons et alcools

Ministère interrogé : agriculture, pêche et alimentation

Ministère attributaire : agriculture, pêche et alimentation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 mars 1997, page 1466